

Rapport annuel
École Jacques-De Chambly
2020-2021

Première partie : Rapport du directeur

La présentation de l'établissement

Introduction

Le présent document se veut une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la *Loi sur l'instruction publique* à l'article 83. Il a donc pour objectif de rendre publics le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci. Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école Jacques-De Chambly est située sur la rue des Voltigeurs à Chambly, une municipalité de 29 120 habitants. L'école dessert ; deux districts de la ville. L'ensemble du district Du Canton, et une partie du district Antoine-Louis-Fréchette.

L'école Jacques-De Chambly est une école primaire qui a accueilli, en 2020-2021, 341 élèves du préscolaire à la 6e année, répartis en 15 groupes classes.

Outre les services d'enseignement offerts par 19 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychoéducation, en psychologie, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social. Nous avons également fait appel à l'équipe du soutien à l'inclusion du CSSP pour nous aider avec certains élèves qui nécessitaient un peu plus de soutien au niveau du comportement. L'ajout de temps pour une deuxième TES a été nécessaire afin de répondre aux besoins des élèves

L'encadrement et la sécurité des 138 élèves au service de garde et au service des dîneurs étaient assurés par 7 éducatrices et 3 surveillantes du dîner et deux TES.

Nous en étions à la deuxième année d'implantation du nouveau projet éducatif. Le plan d'action a été amorcé, cependant l'année scolaire 2020-2021 ayant été particulièrement marquée par la pandémie de la Covid 19, nous n'avons pu exécuter dans l'entière ce dernier. L'équipe a fait preuve de résilience et d'ingéniosité afin de fournir un service d'enseignement de grande qualité.

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	À l'école Jacques-De Chambly, notre mission est de favoriser l'épanouissement des élèves afin de développer leur propre potentiel en tant que futur citoyen du monde.
NOTRE VISION :	À notre école, respect, harmonie et entraide sont au cœur de nos actions
NOS VALEURS :	Pour l'équipe-école Jacques-De Chambly les valeurs préconisées sont celles de respect, entraide et harmonie.

RÉSUMÉ GLOBAL

Enjeu	Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation An 1 2019-2020	Évaluation An 2	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Enjeu 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son potentiel	Orientation 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	Objectif 1 D'ici 2022, maintenir un taux de réussite élevé en lecture de la 1 ^{re} à la 6 ^e année.	Les résultats aux épreuves ministérielles de lecture en 6 ^e année de juin 2018	76 % de taux de réussite aux épreuves ministérielles de lecture en 6 ^e année	Donnée non disponible	À surveiller 	À surveiller 	→ : Aucune donnée pour l'épreuve ministérielle.	Revoir les résultats et taux de réussite pour chaque cohorte.

Enjeu 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son potentiel	Orientation 2 Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	Objectif 2 D'ici 2022, harmoniser les stratégies de lecture utilisées du préscolaire à la 6 ^e année.	Identification des stratégies de lecture efficaces	Absence de référentiel en enseignement des stratégies en lecture	Démarche à poursuivre.	Action requise 	Action requise 	→ : Aucune amélioration significative	Aucune rencontre n'a été faite.
Enjeu 2 École comme milieu de vie harmonieuse et sécuritaire	Orientation 3 Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	Objectif 1 Augmenter la proportion d'élèves qui adoptent les comportements attendus.	Le nombre de manquements majeurs consignés chaque année	Nombre de manquements majeurs consignés en juin 2019	Données non disponibles en 2019 et 2020. 143 en 2021	En voie de réalisation 	En voie de réalisation 	↑ : Amélioration	Nouveau mode de vie mis en place. Planification des comportements à travailler en comité pour 2021-2022. Utilisation de Moozoom.
Enjeu 2 École comme milieu de vie harmonieuse et sécuritaire	Orientation 2 Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	Objectif 2 D'ici 2022, utiliser un langage commun lors des interventions.	Identification des éléments propres au nouveau mode de vie	Absence d'uniformité dans les interventions	Nouveau mode de vie mis en place. Compilation avec Mozaïk	Action requise 	En voie de réalisation 	↑ Langage commun avec mode de vie et Mozaïk	Règles de l'école à afficher Système d'habiletés sociales Utilisation de Moozoom

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

Évaluation des résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués.

Il y a eu aucun signalement de situations de violence ou d'intimidation durant l'année scolaire 2020-2021. Les effets positifs des actions préventives du plan de lutte se sont donc fait sentir dans le milieu. Les intervenants sont de plus en plus habiles à gérer les situations de conflits et éviter ainsi qu'elles dégénèrent.

En 2021-2022, l'équipe des enseignants et du personnel ont le désir de colliger de façon électronique (Mozaïk) les différents incidents pour garder de meilleures traces et ainsi assurer de plus près le suivi auprès des élèves. Les manquements majeurs seront gérés et comptabilisés sur Mozaïk par la technicienne en éducation spécialisée et la direction lorsque cela sera nécessaire.

Rapport annuel 2020-2021

Conseil d'établissement de l'école Jacques-De Chambly

Le Conseil d'établissement évolue au sein d'un milieu complexe et peuplé de nombreux acteurs ayant tous un rôle à jouer afin de favoriser la réussite des élèves. Il constitue un lien entre les parents de tous les élèves et le personnel de l'établissement et a pour rôle de participer au projet éducatif commun qui se doit d'être à l'image de la réalité, des besoins et des défis que l'école doit relever.

Depuis juin 2020, un nouveau modèle de gouvernance scolaire a été mis en place au Québec dans le but de rapprocher la prise de décision le plus près possible des élèves et des personnes directement impliquées auprès d'eux et ce, dans leur meilleur intérêt. Les principaux changements apportés par ce modèle au niveau du conseil d'établissement ont été de lui attribuer de nouveaux pouvoirs et d'offrir une formation obligatoire à tous les membres du conseil.

Membres du Conseil

Pour l'année scolaire 2020-2021, le Conseil d'établissement fut composé de cinq parents et de deux parents substitués élus par leurs pairs, de deux enseignantes élues par leurs pairs, d'un membre du service de garde ainsi que d'un membre du personnel de soutien. Un poste est resté libre pour le personnel (professionnel).

- Nicolas Boucher, parent substitut
- Julie Anne Gagnon, parent
- Massimo Gallizzi, parent
- Émilie Goudreau, parent
- Alexandra Hovington, enseignante
- Sophie Jussaume, secrétaire d'école
- Daniel Klein, parent substitut
- Julie Leclair, technicienne du service de garde
- Aurélie Séguier, parent
- Véronique Toutant, parent
- Marie-Odile Villemur, enseignante

Dates des rencontres du Conseil

En plus de la tenue de l'assemblée générale des parents le 8 septembre 2020 visant, entre autres, à former le nouveau conseil, le Conseil d'établissement s'est réuni à sept reprises.

- 22 septembre 2020
- 27 octobre 2020
- 1 décembre 2020
- 2 février 2021
- 30 mars 2021
- 4 mai 2021
- 15 juin 2021

Sujets traités par le Conseil

Cette année, le Conseil d'établissement a été appelé à approuver ou adopter les propositions suivantes :

- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école
- Rapport annuel
- Règles de régie interne du Conseil d'établissement
- Utilisation des sommes recueillies dans le Fonds à destination spéciale
- Activités éducatives complémentaires et sorties gratuites à distance de marche de l'école
- Attestation des montants reçus pour les mesures protégées
- Grilles-matières 2021-2022
- Liste d'effets scolaires et cahiers d'exercices 2021-2022
- Critères de sélection d'une direction
- Consultation sur le projet de règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire

De nombreux autres sujets ont été abordés lors des discussions, notamment :

- Guide aux parents du service de garde
- Sécurité des élèves marcheurs
- Règles sanitaires en lien avec la COVID-19
- Ventilation dans l'école
- Consultation auprès des élèves
- Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement
- Campagne de financement
- Projet d'embellissement de la cour d'école
- Sorties scolaires de fin d'année
- Choix du photographe scolaire
- Choix du traiteur scolaire

Mot de la présidence

Cette année encore, les sujets traités lors des séances du Conseil d'établissement de l'école Jacques-De Chambly ont été nombreux. Les bouleversements et ajustements nécessaires pour freiner la propagation et la transmission de la COVID-19 ont certes eu des impacts sur le fonctionnement de l'école et des séances du Conseil d'établissement mais il a été merveilleux de constater, tout au long de l'année, combien l'équipe-école a eu à cœur d'apporter des moments de plaisir et de bonheur aux élèves.

Du côté du Conseil d'établissement, nous avons vécu la première année scolaire complète depuis la mise en place du nouveau modèle de gouvernance scolaire. La formation développée par le Ministère de l'Éducation et obligatoire pour tous les membres clarifie les rôles, responsabilités et pouvoirs du conseil et de ses membres et est un ajout aidant pour l'exercice de nos fonctions.

Le nouveau modèle de gouvernance nous a également amenés à organiser une consultation auprès des élèves. Dans l'optique d'apporter un peu de positif dans cette année scolaire, nous avons sondé les élèves sur leur vision d'une cour d'école de rêve. Avec la grande implication de leurs enseignantes, les élèves de sixième année ont amorcé la consultation en présentant leurs idées sous forme de textes, de plans détaillés et de présentations orales. Les idées les plus populaires ont par la suite été présentées aux élèves des autres niveaux sous forme de sondage. Le sujet de l'embellissement de la cour d'école étant présent dans les discussions du Conseil d'établissement depuis quelques années déjà, les informations recueillies auprès des élèves sont précieuses et guideront les actions pour réaliser ce projet. Les membres y étant tous favorables, nous espérons maintenant voir le projet se concrétiser lors de la prochaine année scolaire.

Enfin, il est important de souligner que cette année encore, le Conseil d'établissement a exercé ses responsabilités avec un objectif en tête, soit le bien-être et la réussite des élèves tout au long de leur parcours. Les échanges ont été constructifs et faits dans le respect de chacun. Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du Conseil qui, malgré cette année hors de l'ordinaire, ont continué à s'impliquer et à faire un travail précieux.

Julie Anne Gagnon

Présidente du Conseil d'établissement